

Section Fribourg Uniterre

c/o

Max Fragnière

La Fille Dieu

1680 Romont

fribourg@uniterre.ch

www.uniterre.ch

Aux médias

Le 18 mai 2009

Madame, Monsieur

19h30, 18 mai 2009

La section Uniterre Fribourg organise un rassemblement devant la fromagerie de démonstration (maison du Gruyère) à Pringy afin d'exiger de la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie (FSFL) qu'elle applique avec effet immédiat le règlement voté le 3 avril 2009. L'action est soutenue par les autres sections d'Uniterre qui sont favorables à ce que la Fédération arrête de jouer cavalier seul. Les membres ne quitteront les lieux et ne laisseront partir les délégués de la FSFL que lorsqu'ils auront l'assurance, par une résolution signée de la part du Président et du Directeur de la FSFL, que le règlement sera appliqué. Ils sont prêts à rester plusieurs heures sur place.

Contexte : nécessité d'appliquer le règlement pour la gestion des quantités de lait et des sanctions de la Fédération des sociétés fribourgeoises de laiterie (FSFL)

La section d'Uniterre-Fribourg a décidé de réagir fortement au fait que les responsables de la FSFL refusent d'appliquer le règlement sur la gestion des quantités tel qu'il a été voté début avril par l'assemblée des délégués.

Le secteur laitier est en crise. Les décisions de baisse du prix du lait d'industrie ne cessent de s'accumuler depuis la fin 2008. Aujourd'hui, les producteurs de lait sont payés bien en dessous (entre 50 et 55cts/litre) de ce qui serait nécessaire pour couvrir les coûts de production (1.- à 1.10.-/litre).

Uniterre a toujours appelé à une régulation des quantités et à un prix rémunérateur pour le lait.

Depuis le 1^{er} mai 2009, le marché laitier est passé d'un système de contingent de droit public à un système privé.

Certaines organisations laitières ont depuis cherché à réguler les quantités et ont par exemple proposé de suspendre les quantités supplémentaires qui avaient été octroyées. Ceci afin de réduire les quantités sur le marché et rétablir une situation saine. Plusieurs d'entre elles ont clairement spécifié ce qui pouvait être considéré comme « quantités contractuelles de base » et « quantités supplémentaires ».

Les producteurs de la FSFL ont lutté lors de l'assemblée du 3 avril pour que la FSFL fasse une distinction claire entre ces deux types de quantités (base et supplémentaires) et se base sur les quantités qui avaient été octroyées au **30 avril 2008, avant que le marché ne se tende**. Le règlement a grâce à cela été modifié dans le bon sens.

Mais d'après les courriers reçus récemment par les producteurs, cette distinction n'est pas respectée. Les dirigeants de la Fédération ne font donc rien pour limiter la production et gérer les quantités.

De surcroît, ils continuent d'octroyer des quantités supplémentaires. Ils encouragent ainsi la surproduction et ne font rien pour rétablir un marché sain. C'est inadmissible et ce n'est pas correct par rapport aux collègues des autres cantons et organisations qui ont fait l'effort de réguler les quantités.

Ce n'est pas la première fois que cette fédération pose problème pour gérer les quantités, tant sur le plan local que national. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus l'accepter. Car par leur manque de sérieux, ils hypothèquent l'avenir des producteurs de lait de la région comme le travail national de régulation des quantités. Ce n'est pas en produisant des quantités supplémentaires que nous pourrions obtenir un prix du lait rémunérateur.

Uniterre Fribourg

Contacts presse

Section Fribourg

Max Fragnière : 079 733 86 17

Paul Ecoffey : 079 293 20 61

Eric Ramseyer, co-président commission lait Uniterre : 078 605 65 82

Pierre-André Tombez, Président Uniterre : 079 634 54 87

Valentina Hemmeler Maïga, permanente Uniterre : 079 672 14 07